

Le relevage du grand orgue de 2015

Depuis sa construction en 1862, le grand orgue Cavallé-Coll a été révisé ou restauré de nombreuses fois. La dernière restauration a été faite de 1996 à 1998. Son objectif était de restituer l'orgue d'origine, gravement affecté au cours du XX^e siècle¹. Depuis, l'orgue est entretenu deux fois par an (automne et été) afin d'accorder principalement les jeux d'anches (trompettes, clairons...).

À l'été 2014, François Neveux et moi-même avons alerté la Direction des Affaires Culturelles sur deux phénomènes inquiétants. Depuis plusieurs mois, la voûte côté nord située au dessus de l'orgue s'effritait à l'intérieur de l'instrument. Un grand nombre de tuyaux se trouvaient remplis par des gravats plus ou moins importants. Dans le même temps, le buffet² de l'instrument, dont une grande partie est du XVI^e siècle, était victime des vers à bois.

Les pouvoirs publics ont alors mandaté un expert, Thierry Sémenoux, technicien-conseil, qui est venu constater la gravité de la situation. Il a alors été décidé de faire un relevage complet de l'orgue. Le marché a été attribué, après appel d'offre, à la manufacture d'orgues DFLO, dirigée par Denis Lacorre. Le facteur d'orgues connaît bien notre instrument puisqu'il a réalisé son harmonisation en 1997-1998 et assure son entretien.

À la fin de l'automne 2014, l'orgue a été bâché pour qu'une entreprise de maçonnerie intervienne sur la voûte.

Début janvier 2015, le facteur d'orgues et son équipe ont commencé le relevage.

Un orgue a besoin d'un relevage tous les 20 ou 30 ans, c'est-à-dire que l'on nettoie la tuyauterie, que l'on révisé les peaux, que l'on vérifie et que l'on règle le système de transmission...³. La poussière a pour effet de diminuer et d'altérer les sonorités de l'orgue.

Depuis plusieurs semaines, toute une équipe est au chevet du Cavallé-Coll. Les 2454 tuyaux sont nettoyés puis harmonisés. La poussière est traquée dans les moindres recoins. La mécanique est réglée et revue avec le rétablissement de l'octave grave (non remontée 1996-1998). De plus, toutes les parties en bois sont traitées contre les larves xylophages. Un éclairage à fond froid est installé à l'intérieur du buffet.

L'État propriétaire de l'instrument classé monument historique en 1973 finance intégralement le coût des travaux qui s'élève à un peu plus de 100 000 €.

Nous aurons le plaisir de réentendre le grand orgue de la cathédrale pour les fêtes de Pâques et en concert le dimanche 10 mai pour "le Jour de l'orgue".

Fabrice Simon
Organiste co-titulaire
de la cathédrale

¹ F. Neveux, *Les orgues de la Cathédrale de Bayeux*, Parcours du Patrimoine, 2014.

² Buffet : meuble qui contient les tuyaux et la mécanique

³ L. Aubeux, *L'Orgue et sa facture. Reproduction par les soins de l'Auteur*

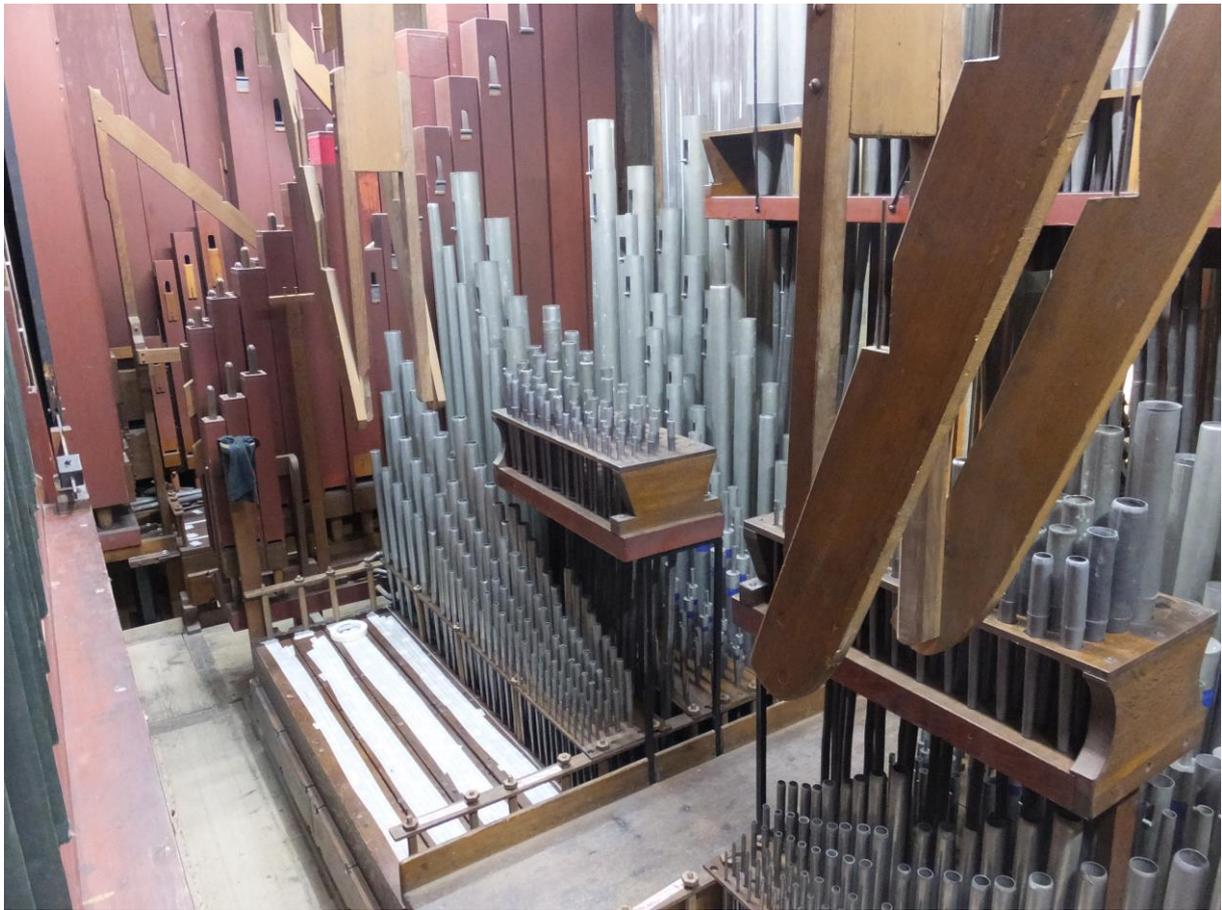


Photo du grand orgue F. Simon

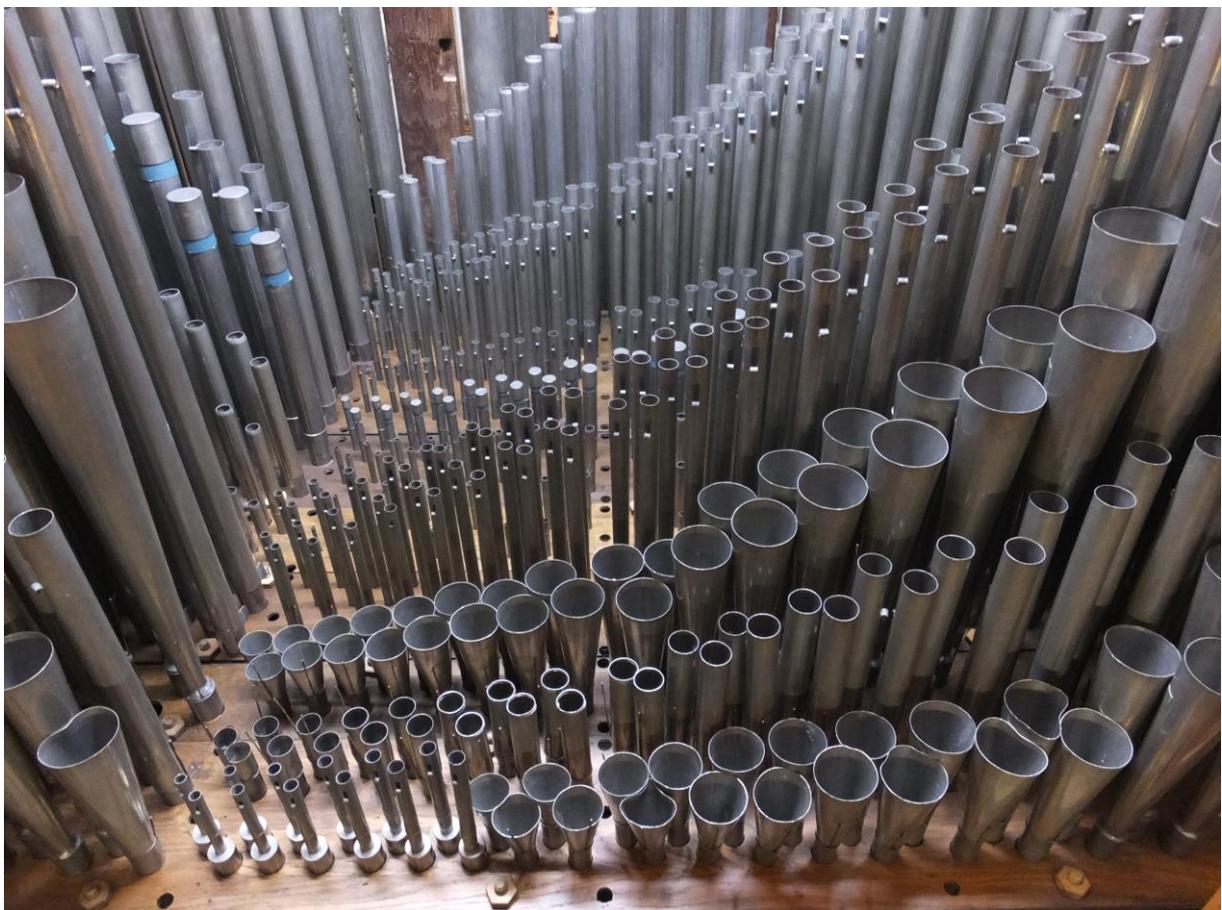


Photo du Positif F. Simon